



Communiqué de Presse

Saint-Herblain propose une aide financière pour les enfants des familles les plus vulnérables

Samedi 25 avril 2020

La crise sanitaire a un impact très important sur le quotidien de nombreuses familles. Depuis la mise en place des mesures de confinement et la fermeture des établissements scolaires, les enfants n'ont plus accès à la restauration dans les écoles. Cette situation fait peser sur le budget parfois très contraint des familles herblinoises les plus vulnérables un poids supplémentaire difficile à supporter.

La ville de Saint-Herblain, par le biais de sa politique tarifaire, apporte une attention particulière aux familles. En temps normal, ce sont 450 familles et 673 enfants, qui sont exonérés du coût de la restauration scolaire.

Aussi, suite à la décision adoptée à l'unanimité en audioconférence des présidents de groupes du Conseil municipal présents réunis autour du Maire jeudi 23 avril, les directions de l'Education et de la Solidarité de la Ville de Saint-Herblain ont mis en place un dispositif d'aide complémentaire auprès de ces familles.

Concrètement, chaque famille sera contactée par mail et/ou courrier. La Ville proposera une aide sous forme de « chèque service » d'un montant de 60 € par enfant, pour la période couvrant les 4 premières semaines de confinement. Les familles seront invitées à contacter par téléphone ou retour de mail la direction, qui leur attribuera autant de « chèques service » que d'enfants.

Une garantie supplémentaire pour les familles concernées de pouvoir procéder à des courses de première nécessité pour leurs enfants.

Contact :
Ville de Saint-Herblain
Jean-Alain Navarre
Directeur de Cabinet du Maire
Tél : 02 28 25 20 50
jean-alain.navarre@saint-herblain.fr



Contact :
Ville de Saint-Herblain
Jean-Alain Navarre
Directeur de Cabinet du Maire
Tél : 02 28 25 20 50
jean-alain.navarre@saint-herblain.fr

